

Réunion de CA

Mardi 13 juin 2023 - 18:30



Présents : Jean-Philippe SAGER, Mostafa HAMI-EDDINE, Jérôme STAUB, Jean-Pierre CONRAD, Guilhem BORGHESI, Stéphane WAGNER

Absents : Marc GILG, Christopher BUEB, Alexis ROZIER, Jérémie DIETRICH, Philippe DUFOUR, Jean-Marc PAGIES, Eric SCHNELL

1. Démissions

Le CA prend acte de la démission d'Arnaud GRILLOT et d'Hélène TOUTAIN de leur fonction d'administrateur ainsi que d'Eric SCHNELL à la fonction de Correspondant Prévention Sécurité (CPS). Eric s'est proposé pour faire l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau CPS. Cette fonction n'est pas obligatoire. Le CA va faire un appel à candidature.

2. Mise en œuvre des actions décidées en CA du 25/05

Nous allons proposer un changement du règlement intérieur. Philippe Dufour est chargé de rédiger une nouvelle version sur la base d'un ajout d'un chapitre concernant les configurations de vols interdites hors instruction. Elle pourrait exclure les éléments suivants : Passage bas au-dessus de la piste, les configurations de vols inusuelles (virage engagé, vrille, huit paresseux, figure de voltige, décrochage, ...), les vols en formation serrée hors instruction ou sans avoir été dûment formé pour le faire par un instructeur. L'idée étant de pouvoir convoquer un conseil de discipline sur la base d'une infraction au règlement intérieur ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui.

De plus, Eric va nous proposer un document règles de bonne conduite et de vigilance à l'égard des publics mineurs.

3. Achat de l'Evektor

Il a été essayé le 26 mai dernier. Cette visite a permis de consigner un dossier complet détaillant l'état actuel de l'avion fait par Fabrice Hoffman. Nous entrons actuellement dans une phase de négociations en fonction des heures de vol que l'avion effectuera encore avant la vente et les éventuelles réparations qui seront faites avant la vente par Reims. L'évaluation actuelle de la valeur d'achat de l'aéronef a été estimée dans une fourchette allant de 95 et 100 k€ sur la base de 1400-1500h. Nous espérons une acquisition effective toujours fin juillet.

4. Évolutions tarifaires

Le rapport avait deux intérêts : savoir comment sont articulés aujourd'hui les tarifs du club et faire des propositions de changement de tarif d'instruction et également de revalorisation de l'heure de vol. Comme cela a été dit lors des deux derniers CA par les réviseurs aux comptes, le club a impérativement besoin de fournir des efforts financiers pour revenir dans une situation lui permettant d'investir dans les futures évolutions de la flotte et assurer les réparations de la flotte actuelle (notamment la remotorisation de CY et AR dans les années à venir).

La proposition C (légère augmentation de l'heure de vol et importante baisse du coût de l'instruction à 20€/h) est adoptée par le CA. Elle sera intégrée dans la nouvelle version d'Aérogest pour le 1er juillet.

5. Expert-comptable

Le CA souhaite arrêter la prestation d'expert-comptable pour 2024 pour économiser cette dépense qui n'est pas obligatoire réglementairement. Le bilan certifié était joint à la demande annuelle de subvention formulée auprès de la ville de Colmar. Le Club fournira un simple bilan comptable qui devrait être suffisant. Philippe doit demander à Gérard Colette de lui faire un bilan sans certification pour le dossier. Stéphane va résilier le contrat avec Calculus par mail pour l'année 2024.

6. Fin du contrat avec Mistral Aéronautique

Nous proposons de supprimer le contrat avec Mistral Aéronautique et de le remplacer par un contrat d'autoentrepreneur pour Cyril ce qui permettra de faire économiser les 20% de TVA (~6000 euros) à l'Aéroclub.

7. Ménage

Le CA ne souhaite pas mettre fin à la prestation de nettoyage actuelle qui rend bien de service et à laquelle nous ne pourrions pas nous substituer efficacement dans la durée. En revanche, Jean-Philippe propose de rédiger une check-list pour faciliter le travail de la personne chargée du nettoyage.

8. Evolutions du Contrôle-Club

Il faut lancer un débat pour savoir comment on peut faire évoluer le CC concernant notamment la durée du vol de CC ainsi que sa fréquence. Un groupe de travail va être réuni pour faire des propositions.

9. Groupe de travail Communication et futur site Internet

Un groupe de travail communication va se rassembler pour travailler sur la future communication du club. Il sera notamment chargé d'investiguer sur les évolutions du site web et de la fonction de communication globale de l'aéroclub. Il faut bien garder à l'esprit que ce travail doit s'inscrire dans la durée en évitant de laisser cela à une seule personne. De nombreux projets de ce type n'aboutissent pas à cause de ce manque de collégialité. Jérémie, Jérôme et Guilhem vont faire appel à des compétences parmi les membres pour la communication.

Fin de la réunion : 20h37